

**COMPTE RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL
DU 30 AVRIL 2014 A 18H30**

Conseillers élus :30
Conseillers présents :25

Liste des présents

Communes	Conseillers	Suppléants
ASCHBACH	Paul HEINTZ	
BETSCHDORF	Adrien WEISS Jean-Claude KOEBEL Sébastien SAMTMANN Marie-France RIMELEN Stéphane PRINTZ Thierry HOERR	
HATTEN	François FENNINGER André MEYER	
HOFFEN	Didier BRAUN Chantal MULLER	
KEFFENACH	Pascale LUDWIG	
MEMMELSHOFFEN	Georges ESCHENMANN	
OBERROEDERN	Claude PHILIPPS	
RETSCHWILLER	Excusé	
RITTERSHOFFEN	Daniel PFLUG	
SCHOENENBOURG	Dominique WEISHAAR	
SOULTZ S/S FORETS	Pierre MAMMOSSER Lucienne HAAS Dominique STOHR Béatrice HOELTZEL Eric HUBERT Marie-José SCHALLER	
STUNDWILLER	Excusé	
SURBOURG	Christophe SCHARRENBERGER Carine MAIRE Francis SCHNEIDER	

Absents excusés :

Mesdames Christiane MUCKENSTURM, Jeannine HUMMEL, Denise LOEWENKAMP (donne procuration à M. François FENNINGER), MM Charles GRAF, Alain WURSTER

L'an deux mille quatorze le trente avril, à dix-huit heures trente, les membres du conseil de communauté se sont réunis dans la salle de réunion du conseil municipal de la commune de Betschdorf sur la convocation qui leur a été adressée par le Président, conformément aux dispositions du Code Général des Collectivités Territoriales applicables en la matière.

L'ordre du jour comportait 14 points

1. Approbation du procès-verbal de la séance du 23 avril 2014
2. Approbation du compte administratif et du compte de gestion 2013 de la Communauté de Communes du Hattgau
3. Approbation du compte administratif et du compte de gestion 2013 de la Communauté de Communes du Soultzerland
4. Affectation du résultat d'exploitation 2013 des Communautés de Communes du Hattgau et du Soultzerland
5. Fixation des taux des taxes
6. Approbation du budget prévisionnel 2014 de la Communauté de Communes de l'Outre-Forêt
7. Approbation du compte administratif et du compte de gestion de l'hôtel d'entreprises pour 2013
8. Affectation du résultat d'exploitation 2013 de l'hôtel d'entreprises
9. Approbation du budget prévisionnel 2014 de l'hôtel d'entreprises
10. Approbation du compte administratif et du compte de gestion de la zone d'activités intercommunale
11. Affectation du résultat d'exploitation 2013 de la zone d'activités intercommunale
12. Approbation du budget prévisionnel 2014 de la zone d'activités intercommunale
13. Désignation des membres du conseil d'exploitation de la régie dotée de la seule autonomie financière chargée de la gestion des ordures ménagères.
14. Divers

M. Christophe SCHARRENBARGER est désigné secrétaire de séance.

Point un de l'ordre du jour : **Approbation du PV du 23 Avril 2014** :

La séance a été ouverte sous la présidence de Monsieur Pierre MAMMOSSER à 18h30.

Le conseil communautaire, à l'unanimité des membres présents, approuve le compte rendu de la réunion du conseil communautaire du 23 avril 2014.

Point deux de l'ordre du jour : **Approbation du compte administratif et du compte de gestion 2013 de la Communauté de Communes du Hattgau**

Le Président cède la parole au 1^{er} Vice-président Jean-Claude KOEBEL afin qu'il soumette aux conseillers communautaires le compte administratif de l'exercice 2013 de la Communauté de Communes du Hattgau, qui présente les mêmes résultats que le compte de gestion de Monsieur le Trésorier de Soultz-sous-Forêts et qui s'établit comme suit :

Fonctionnement	Prévisions	Réalisations
Dépenses	1 511 959,08 €	1 676 442,48 €
Recettes	1 511 959,08 €	1 648 754,06 €
Excédent de fonctionnement reporté		163 497,53 €
Déficit de clôture		27 688,42 €
Excédent de fonctionnement		135 809,11 €

Investissement	Prévisions	Réalisations
Dépenses	2 020 306,89 €	2 240 210,45 €
Recettes	2 020 306,89 €	1 244 929,99 €
Déficit d'investissement reporté		7 856,11 €
Déficit de clôture		995 280,46 €
Déficit d'investissement		1 003 136,57 €

Le Conseil Communautaire, à l'unanimité des membres présents, approuve le compte administratif ainsi présenté.

Le Président reprend la présidence de la séance et soumet aux conseillers communautaires le compte de gestion constatant la concordance des chiffres avec le compte administratif.

Le Conseil Communautaire, à l'unanimité des membres présents, approuve le compte de gestion ainsi présenté.

Point trois de l'ordre du jour : Approbation du compte administratif et du compte de gestion 2013 de la Communauté de Communes du Sultzerland

Le Président soumet aux conseillers communautaires le compte administratif de l'exercice 2013 de la Communauté de Communes du Sultzerland, qui présente les mêmes résultats que le compte de gestion de Monsieur le Trésorier de Sultz-sous-Forêts et qui s'établit comme suit :

Fonctionnement	Prévisions	Réalisations
Dépenses	1 516 644,25 €	1 120 045,63 €
Recettes	1 516 644,25 €	1 227 858,63 €
Excédent de fonctionnement reporté		374 321,25 €
Excédent de clôture		107 813 €
Excédent de fonctionnement		482 134,25 €

Investissement	Prévisions	Réalisations
Dépenses	1 290 500,00 €	925 731,72 €
Recettes	1 290 500,00 €	397 500,53 €
Excédent d'investissement reporté		57 992,54 €
Déficit de clôture		528 231,19 €
Déficit d'investissement		470 238,65 €

Le Conseil Communautaire, à l'unanimité des membres présents, approuve le compte administratif ainsi présenté.

Le Président soumet ensuite aux conseillers communautaires le compte de gestion constatant la concordance des chiffres avec le compte administratif.

Le Conseil Communautaire, à l'unanimité des membres présents, approuve le compte de gestion ainsi présenté.

Point quatre de l'ordre du jour : Affectation du résultat d'exploitation 2013 des Communautés de Communes du Hattgau et du Soultzerland :

Le Conseil Communautaire, après avoir entendu et approuvé les comptes administratifs 2013 des Communautés de Communes du Hattgau et du Soultzerland, décide à l'unanimité des membres présents l'affectation du résultat comme suit :

Affectation du résultat de la CCOF	CC HATTGAU	CC SOULTZERLAND	CC OUTRE-FORET
Pour mémoire			
Excédent antérieur reporté :	163 497,53 €	374 321,25 €	537 818,78 €
Virement à la section d'investissement			
Résultat de l'exercice :	-27 688,42 €	107 813,00 €	80 124,58 €
Excédent cumulé au 31.12.N :	135 809,11 €	482 134,25 €	617 943,36 €
Déficit d'investissement :	1 003 136,57 €	470 238,65 €	1 473 375,22 €
Restes à réaliser dépenses :		310 100,00 €	310 100,00 €
Restes à réaliser recettes :	645 394,93 €	446 392,06 €	1 091 786,99 €
Subventions notifiées 2013 mais non prévues au budget 2013		280 000,00 €	280 000,00 €
Besoin de financement :	357 741,64 €	53 946,59 €	411 688,23 €
Affectation obligatoire			
- A l'apurement du déficit :			
- A l'exécution du virement à la S.I. (a. 1068)			411 688,23 €
Solde disponible : 206 255,13			
Affecté comme suit :			
- Affectation à l'excédent reporté (ligne 002)			206 255,13 €

Point cinq de l'ordre du jour : Fixation des taux des taxes

Après un large débat, le conseil communautaire, à l'unanimité des membres présents, adopte les taux suivants pour l'exercice 2014.

	Pour mémoire : taux moyens pondérés intercommunaux	Cdc de l'Outre-Forêt : taux votés
Taxe d'habitation	1.80 %	2.07 %
Taxe foncière (bâti)	1.13 %	1.30 %
Taxe foncière (non bâti)	4.96 %	5.70 %
Cotisation foncière des entreprises	1.77 %	2.04 %
Fiscalité professionnelle de zone		21.09 %

Point six de l'ordre du jour : Approbation du budget prévisionnel 2014 de la Communauté de Communes de l'Outre-Forêt:

Le Président soumet aux conseillers communautaires le projet de budget primitif du budget principal 2014 de la Communauté de Communes de l'Outre-Forêt comme suit :

- Budget prévisionnel 2014 de fonctionnement : Dépenses et recettes : **1 321 007.32 €**
- Budget prévisionnel 2014 d'investissement: Dépenses et recettes : **2 349 245.15 €**

Ce budget est équilibré en dépenses et en recettes dans les deux sections. Après en avoir délibéré, le Conseil Communautaire, vote les crédits proposés et approuve à l'unanimité le budget primitif du budget principal 2014 de la Communauté de Communes de l'Outre-Forêt.

Point sept de l'ordre du jour : Approbation du compte administratif et du compte de gestion de l'hôtel d'entreprises pour 2013 :

Le Président soumet aux conseillers communautaires le compte administratif de l'exercice 2013 de l'hôtel d'entreprises, qui présente les mêmes résultats que le compte de gestion de Monsieur le Trésorier de Soultz-sous-Forêts et qui s'établit comme suit :

Fonctionnement	Prévisions	Réalisations
Dépenses	74 254,45 €	22 767,10 €
Recettes	74 254,45 €	52 984,95 €
Excédent de fonctionnement reporté		20 954,45 €
Excédent de fonctionnement		51 172,30 €

Fonctionnement	Prévisions	Réalisations
Dépenses	85 106,03 €	31 810,63 €
Recettes	85 106,03 €	32 147,17 €
Déficit d'investissement reporté		30 647,17 €
Déficit d'investissement		30 310,63 €

Le Conseil Communautaire, à l'unanimité des membres présents, approuve le compte administratif de l'hôtel d'entreprises ainsi présenté.

Le Président soumet ensuite aux conseillers communautaires le compte de gestion de l'hôtel d'entreprises constatant la concordance des chiffres avec le compte administratif.

Le Conseil Communautaire, à l'unanimité des membres présents, approuve le compte de gestion de l'hôtel d'entreprises ainsi présenté.

Point huit de l'ordre du jour : Affectation du résultat d'exploitation 2013 de l'hôtel d'entreprises

Le Conseil Communautaire, après avoir entendu et approuvé le compte administratif 2013 de l'hôtel d'entreprises, décide à l'unanimité des membres présents l'affectation du résultat comme suit :

Affectation du résultat de l'hôtel d'entreprises	
Pour mémoire :	
Excédent antérieur reporté :	20 954,45 €
Virement à la section d'investissement :	- €
Résultat de l'exercice :	30 217,85 €
Excédent cumulé au 31.12.N :	51 172,30 €
Affectation obligatoire :	
- A l'apurement du déficit :	- €
- A l'exécution du virement à la S.I. (a. 1068)	30 310,63 €
Solde disponible	20 861,67 €
Affecté comme suit :	
- Affectation à l'excédent reporté (ligne 002)	20 861,67 €

Point neuf de l'ordre du jour : Approbation du budget prévisionnel 2014 de l'hôtel d'entreprises

Le Président soumet aux conseillers communautaires le projet de budget 2014 de l'hôtel d'entreprises comme suit :

- Budget prévisionnel 2014 de fonctionnement : Dépenses et recettes : 76 161.67 €
- Budget prévisionnel 2014 d'investissement: Dépenses et recettes : 87 931.55 €

Ce budget est équilibré en dépenses et en recettes dans les deux sections. Après en avoir délibéré, le Conseil Communautaire, vote les crédits proposés et approuve à l'unanimité le budget prévisionnel 2014 de l'hôtel d'entreprises ainsi présenté.

Point dix de l'ordre du jour : Approbation du compte administratif et du compte de gestion de la zone d'activités intercommunale pour 2013

Le Président soumet aux conseillers communautaires le compte administratif de l'exercice 2013 de la zone d'activités intercommunale, qui présente les mêmes résultats que le compte de gestion de Monsieur le Trésorier de Sultz-sous-Forêts et qui s'établit comme suit :

Fonctionnement	Prévisions	Réalisations
Dépenses	896 311.39 €	28 294.15 €
Recettes	896 311.39 €	1 413.99 €
Excédent de fonctionnement reporté		60 611.39 €
Excédent de fonctionnement		33 731.23 €

Fonctionnement	Prévisions	Réalisations
Dépenses	928 700.00 €	183 623.12 €
Recettes	1 259 754.14 €	0.00 €
Excédent d'investissement reporté		514 754.14 €
Excédent d'investissement		331 131.02 €

Le Conseil Communautaire, à l'unanimité des membres présents, approuve le compte administratif de la zone d'activités intercommunale ainsi présenté.

Le Président soumet ensuite aux conseillers communautaires le compte de gestion de la zone d'activités intercommunale constatant la concordance des chiffres avec le compte administratif.

Le Conseil Communautaire, à l'unanimité des membres présents, approuve le compte de gestion de la zone d'activités intercommunale ainsi présenté.

Point onze de l'ordre du jour : Affectation du résultat d'exploitation 2013 de la zone d'activités intercommunale

Il n'y a pas d'affectation de résultat d'exploitation 2013 de la zone d'activités intercommunale.

Point douze de l'ordre du jour : Approbation du budget prévisionnel 2014 de la zone d'activités intercommunale

Le Président soumet aux conseillers communautaires le projet de budget 2014 de la zone d'activités intercommunale comme suit :

- Budget prévisionnel 2014 de fonctionnement : Dépenses et recettes : 866 421.23 €
- Budget prévisionnel 2014 d'investissement: Dépenses : 930 736.05 € / Recettes : 1 076 131.02 €

Ce budget est équilibré en dépenses et en recettes en section de fonctionnement et présente un excédent en section d'investissement de 145 394.97 €. Après en avoir délibéré, le Conseil Communautaire, vote les crédits proposés et approuve à l'unanimité le budget prévisionnel 2014 de la zone d'activités intercommunale ainsi présenté.

Point treize de l'ordre du jour : Désignation des membres du conseil d'exploitation de la régie dotée de la seule autonomie financière chargée de la gestion des ordures ménagères:

- Vu l'arrêté du 31 mai 2013 portant création de la Communauté de Communes de l'Outre-Forêt et notamment l'article 7,
- Vu le Code Général des Collectivités Territoriales
- Vu les statuts de la régie « gestion des déchets ménagers ».

Le Conseil Communautaire à l'unanimité,

- Désigne Madame Lucienne HAAS, Messieurs Georges ESCHENMANN, Claude PHILIPPS, Daniel PFLUG membres du conseil d'exploitation en tant que conseillers communautaires et Monsieur Claude SCHMITT en tant qu'autre membre.
- Précise que ces nominations sont valables jusqu'à délibération contraire ou renouvellement intégral du Conseil de Communauté.

Point quatorze de l'ordre du jour : Divers

Le Président informe les conseillers communautaires de la répartition des délégations entre les Vice-présidents. Cette dernière s'établit comme suit :

- Président : développement économique et tourisme
- 1^{er} Vice-président : finances et budget / services à la personne
- 2^{ème} Vice-président : jeunesse / politique en faveur des associations / culture
- 3^{ème} Vice-président : gestion des documents d'urbanisme et politique du logement
- 4^{ème} Vice-président : Transport / Circulations douces / SMICTOM et Plan Climat

Le Président clôture la séance à 20h00.

Veillez afficher le compte rendu en Mairie

Le Président de la Communauté de Communes
de l'Outre-Forêt

Monsieur Pierre MAMMOSSER

Le secrétaire de séance

Monsieur Christophe SCHARRENBARGER